Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 2.22. — TELEPHONE

SOCIETE REPUBLICAINE DES CONFERENCES POPULAIRES
(Nord, Pas-de-Calais, Somme)

Comité Consultatif
DES
retraites ouvrières et paysannes

Secrétariat Général : 5, Place de la Gare
LILLE

DENISE-LAMBERSART. — 1. Il suffit d'avoir versé, à la date du décès, les trois cinquièmes des versements obligatoires comptés à partir du 3 juillet prochain — si vous décédez le 5 décembre, il faudra que vous ayez versé trois fois 75 centimes — dans ces conditions, votre femme aura droit à l'allocation de 50 francs par mois, pendant trois mois.

2. — Si une veuve d'assuré obligatoire verse somme assurée facultative, elle confère à ses enfants, le jour de sa mort, le droit absolu à l'allocation mensuelle de 50 francs pendant 4, 5 ou 6 mois, selon qu'au-dessous de 16 ans, ils sont 1, 2, 3 ou plus.

CONFERENCES DU DIMANCHE 2 juillet

1. LE QUESNOY. — A trois heures, salle de la mairie, conférence par M. Michon, avocat à la Cour d'Appel de Paris.

2. BERLAIMONT. — A trois heures, salle de la mairie, conférence par M. Merchier, juge de paix à Lille, sous la présidence de M. Massot, maire, conseiller d'arrondissement.

3. BAVAI. — A trois heures, salle de la mairie, conférence par M. Véderine, professeur à l'Ecole pratique de Roubaix, sous la présidence de M. Deréme, maire, conseiller d'arrondissement.

4. BAILLEUL. — A huit heures et demie du soir, salle du « Canon d'Or », conférence par M. Bonnaire, professeur au collège de Dunkerque, sous la présidence de M. Oscar de Winter.

5. AIX-NOULETTE. (Pas-de-Calais). — Conférence à onze heures du matin, pra M. Deneubourg, instituteur à Roubaix, officier d'académie, salle Musart, sous la présidence de M. le maire.

6. CARVIN. — Conférence à quatre heures du soir, par M. Deneubourg, instituteur, officier d'académie, à la salle Carpentier, sous la présidence de M. Hecquet, conseiller municipal.

LUNDI 3 juillet

7. GENECH. — Conférence à six heures et demie du soir, par M. Deneubourg, officier d'académie, à la salle Delmer, sous la présidence de M. Cerisier.

Agents de police et gendarmes

Nous recevons, avec prière d'insérer, la lettre suivante :

Camarades,

Demain dimanche, 2 juillet, a lieu à Roubaix, une manifestation catholique.

Les socialistes et les républicains ont décidé de contre-manifester.

M. le Préfet a pris un arrêté et nous serons chargés de le faire appliquer.

Qu'allons-nous faire ?

Oh ! il n'est pas question d'insurbordination, de refuser de marcher, de ne pas faire son service.

Mais si nous sommes agents de police ou gendarmes, nous n'en avons pas moins une conscience et des convictions.

Or, la plupart de nous ont des convictions républicaines.

Tous, nous sortons de la classe ouvrière et vivons encore en milieu de ces ouvriers qui luttent contre la tyrannie cléricale.

Devrons-nous demain diminuer, sous prétexte d'obéissance prendre violemment parti contre les républicains socialistes, les considérer comme des ennemis, alors que ce sont eux qui vont défendre la République contre ses adversaires les cléricaux.

Rappelons-nous qu'au moment des inventaires, les cléricaux — dans certaines paroisses — insultaient la police et les gendarmes, leur jetaient des ordures, les couvraient de boue. Malgré ces avanies, on nous commandait de ne pas sévir, de conserver notre calme et cependant c'était la loi qu'on appliquait.

Eh bien demain dimanche, conservons aussi notre calme.

Les ennemis de la République, ce seront les cléricaux.

Les contre manifestants, républicains socialistes, défendront la République.

Cette République que nous devons défendre nous aussi, à laquelle nous avons prêté serment.

Nos amis seront donc les républicains socialistes.

Notre devoir est donc tout indiqué.

Soyons calmes, ne crions pas, ne vociférons pas inutilement. Maintenons l'ordre simplement sans se livrer à d'inutiles violences contre les républicains socialistes qui, comme nous, défendront la République.

Et ainsi nous ferons notre devoir, demain dimanche 2 juillet.

Agents de police et gendarmes, nous sommes aussi des citoyens.

Un groupe d'agents de police de Roubaix.

A peine croyable

Après des siècles d'incertitude et de tâtonnements au sujet de la cure radicale des maladies de la peau, un chimiste a enfin découvert une composition qui a étonné le monde médical. Cette découverte, résultat de recherches acharnées poursuivies pendant de longues années, fut couronnée du succès le plus franc. En mélangeant le suc d'une certaine plante avec d'autres ingrédients déjà connus, il arriva à obtenir des guérisons tellement complètes que l'on peut dire, dès à présent, que l'eczéma et autres affections de la peau peuvent être guéries aussi rapidement et aussi facilement qu'un vulgaire rhume de cerveau. Cette composition est le Cadum et, celui qui l'a découvert n'ayant aucune raison de cacher à ses clients les éléments qui entrent dans sa composition, en publie sur la boîte la formule intégrale. Afin de mettre ce merveilleux remède à la portée de toutes les bourses, il en a fixé le prix à la modique somme de 50 centimes. Procurez-vous-en une boîte chez votre pharmacien et essayez-le ; vous en serez simplement émerveillé. Tte Phie.

Tombé d'une toiture

UN COUVREUR GRIEVEMENT BLESSE

Hier après-midi, vers trois heures, M. Jules Baert, âgé de dix-huit ans, aide couvreur, demeurant rue Casimir Périer, 6, travaillait pour le compte de M. Louis Plays, couvreur, rue de l'Alouette, 48, à la maison portant le numéro 46 de la rue.

M. Baert se trouvait sur la toiture lorsqu'une petite échelle appliquée sur la mansarde tomba entraînant avec elle l'ouvrier et le projeta sur le sol d'une hauteur de plusieurs mètres.

MM. Henri Vanderdonck et Jean Vraux, témoins de l'accident donnèrent les premiers soins au blessé qui fut ensuite examiné par le docteur Desrousseaux. Celui-ci releva des plaies et contusions au front, aux mains, au sein droit et une entorse tibio-tarsienne droite.

De cette chute, le malheureux blessé a, en outre ressenti une forte commotion générale. Le docteur Desrousseaux ne pourra se prononcer avant trois semaines sur les suites de cet accident.

SUR MANDAT D'AMENER

Hier, vers 5 heures, les agents de sûreté ont arrêté rue Neuve, François-Dereuck, âgé d 44 ans, chauffeur, demeurant rue des Fossés, 110, recherché en vertu d'un mandat d'amener de M. Delaté, juge d'instruction.

François Dereuck est inculpé de vol.

COCOTTE A SES NERFS

M. Léon Franck, âgé de 33 ans, demeurant rue de la Perche, impasse du Sud, 11, domestique à la Société coopérative pour l'épicerie, rue d'Italie, se trouvant dans l'écurie, un cheval taquiné par les mouches, se mit à ruer et atteignit M. Franck qui fut blessé à la région thoracique.

M. Franck devra se reposer pendant trois semaines

PARTI SOCIALISTE

GROUPE L'AVANT-GARDE. — La réunion du groupe aura lieu aujourd'hui samedi 1er juillet, à 8 heures et demie précises, au local habituel.

Ordre du jour : Rapport du délégué au Comité exécutif. — *Manifestation du 2 juillet.*

LES ŒUVRES POST-SCOLAIRES
Amicale Montaigne

Résultats du concours de tir. (Juin 1911) :

Série A. — 1. Dupont Henri, 40 points. — 2. Legrand, 40 points. — 3. Crépelle Georges, 38 points. — 4. Longuevalle, 38 points. — 5. Wastiaux, 38 points. — 6. Despeghels, 37 points. — 7. Ghys Gaston, 37 points. — 8. Tétin C., 37 points. — 9. Tétin R. — 10. Carin. — 11. Nolf — 12. Houdiard —13. Théry.

Série B. — 1. Delay Marcel, 39 points. — 2. Claeys, 39 points. — 3. Ghys Alfred, 38 points. — 4. Watteau, 73 points. — 5. Delay Maurice, 37 points. — 6. Lamaire, 37 points. — 7. Hennion, 37 points. — 8. Malaquin, 36 points. — 9. Pannetier — 10. Degreve. — 11. Blickx. — 12. Meurisse.

Concours d'honneur — Série A : 1. Dupont, 195 points. — 2. Legrand 190 points. — 3. Crépelle, 185 points. — 4. Longuevalle, 184 points.

Série B. — 1er Ghys Alfred, 182 points. — 2. Delay Maurice, 180 points. — 3. Hennion, 180 points. — 4. Lemaire, 178 points.

Bas nombre : — 1. Tétin Raoul. — 2. Paulchaut. — 3. Ghys Amand. — 4. Dessonville.

Amicale rue des Arts

C'est demain, dimanche à huit heures précises du matin, qu'auront lieu au vélodrome Barbieux, les championnats cyclistes du C. S. A. A. Quarante concurrents qui se sont sévèrement entraînés pour la circonstance, participeront à ces courses.

Voici l'ordre des épreuves :

1. Championnat vitesse 1000 mètres (32 engagés). — 6 séries, 2 séries de repêchage, 2 demi-finales de 4 coureurs, finale de 4 coureurs, (4 prix).

2. Championnat de fond, 20 kilomètres (26 engagés). — 5 prix et 5 primes en espèces : 1 aux 5 kil. 1 aux 15 kil. et 3 secrètes.

3. Courses de vitesse entre tous les non classés des championnats. — Séries et finales des premiers, deuxièmes et troisièmes. (9 prix).

Le comité prie instamment les sociétaires d'assister à cette réunion qui sera très intéressante où ils verront du beau et bon sport.

Entrée au vélodrome : 25 centimes.

Les coureurs sont prévenus que le départ de la première série sera donné à huit heures très exactement. Distribution des dossards à sept heures et demie.

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT

Dimanche 2 juillet, à dix heures très précises du matin, dans l'amphithéâtre de l'Institut Turgot, 76, rue du Collège, réunion générale des membres de l'Association Amicale des Anciens Elèves.

Ordre du jour. Rapports des commissions. — Election d'un membre du comité.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

SOCIETE L'EMPLOYE. — Recette mensuelle le dimanche 2 juillet, de dix heures à midi au local, 1, rue du Grand Chemin.

ETAT-CIVIL
de ROUBAIX du 29 juin 1911

Naissances. — Pierre Vancallement, rue Dupont, 15. — Antoine Bréda, rue Béranger, 35. — Christiane Philippe, rue Pell, 7. — Lucie Scalbert, rue de Tunis, 8 bis. — Emilienne Meuris, boulevard Beaurepaire, 56. — Lucien Coppenolle, rue de Croix, 48. — Prosper Ouvry, avenue Julien Lagache. — Joséphine Deleu, rue Rossini, 8. — Henri Dochenoy, rue d'Alger, 93.— Paul Bury, rue de Condé, cour Vroman, 2. — Aimé Crombé, rue de Lille, 50.

Publications de mariages. — Jean-Baptiste Bobbelière à Hondulnville. — Amédée Deconinck, commerçant à Néchin, et Philomène Vanhamme, servante à Roubaix. — Gustave Vansintjan, employé de commerce, boulevard Beaurepaire, 7, et Nelly Deplenne, sans profession à Anor. — Gelenne Catoire, stoppeuse à Schaerbeck. — Jules Courouble, contremaître de tissage, rue Franklin, 2, et Marie Dutrieux, gouvernante à Paris. — Georges Depractère, modèleur, quai de Calais, 14, et Marie Charles, bobineuse, quai de Calais, 16. — Henri Mullier, apprêteur, rue de Maubeuge, et Lorida Loridan 53 et Marie Hasselweiler, dévideuse, rue Lafontaine, rue Vanhoutte, 3.— Jean-Baptiste Houset, employé de commerce à Tourcoing, et Valentine Verdonck, tailleuse, rue de l'Ommelet, 218 bis. — Pierre Monté, accordeur de métiers à Madeleine, et Marie Castiaux, tisserande, rue du Fontenoy, cité génais, 12. — Henri Deweirdt, monteur de chauffage, rue d'Isly, 59, et Victorine Decocq, piqueuse, rue de Demain, 34. — Louis Crousel, employé de commerce, rue de l'Alouette, 11, et Hélène Coldre, tisserande, rue Mim, 26. — François Vankempen, peigneur, rue d'Estaing, 51, et Germaine Dewaele, ménagère à xattrelos. — Joseph Gabriau, gazier à Croix, et Mathilde Vande Vesgeringe, soigneuse, rue de la Guinguette, cour Mullier. — Joseph Schoon, journalier, rue de Tourcoing, 54, et Julie Van Peckem, soigneuse, rue de Tourcoing, 54. — François D'hont, cordonnier, rue Daubenton, 128, et Célinie Fasquelle, ménagère, rue de la Guinguette, 1. — Théophile Duponchel, tisserand, rue Meyerbeer, cour Mangin, 1, et Françoise Callens, bambrocheuse, rue Grétry, 36. — Alfred Foléna, employé de commerce, rue Duguesclin, 45, et Clémence Dewitchter, couturière à Boulogne-sur-Mer. — Joseph Quennoy, représentant, rue de la Basse-Masure 25, et Mathilde Stock, trieuse de déchets, rue St-Joseph, 29. — Louis Desplanques, apprêteur, rue de l'Alouette, 23, et Pauline Bruggeman, bambrocheuse, rue de l'Alouette, 23. — Maurice Glorieux, industriel, boulevard de Paris, 94, et Yvonne Lefebvre, sans profession, rue de Tourcoing, 2. — Georges Nys, cavalier au 28e dragons, à Joinchery-sur-Suippe, et Marie Verganwen épailleuse, rue Beaumarchais, cour Gérard, 2.

Décès. — Ernest Roussel, 2 mois, rue de la Chaussée, 15 bis. — Henri Delporte, 51 ans, rue Ma Campagne, cour Flamcourt. — Henri Samain, 82 ans, rue de Blanchemaille. — Catherine Dosenfans, 82 ans, rue Beaurewart, 120.

CROIX

FETE NATIONALE DU 14 JUILLET. — Il est rappelé aux débitants qui voudraient obtenir des lots pour les jeux divers ou un concours de pinsons, qu'ils devront faire parvenir par écrit leur demande à la mairie avant le 3 courant.

Pour les sociétés diverses, jeux de boule, cartes, etc., les sociétés acceptant de participer au cortège et au tirage des primes, les adhésions seront reçues jusqu'au 6 juillet.

RENTES OUVRIERES. — Chez Masurel-Mégissier, Deprince Achille, 31 ans, délaisseur, domicilié à Flers, 12 jours de repos pour un tour de reins.

— A la teinturerie Cocheteux, Grebert Georges, 39 ans, domicilié à Wasquehal, brûlures au pied droit par de l'eau bouillante. 12 jours de repos.

— Même usine, Thibaut Victor, 18 ans, rue de la Fonderie, brûlure du pied droit par de l'eau bouillante. 15 jours de repos.

— A l'Usine agricole, Victor Doyen, 16 ans, rue Courbet, entorse du poignet droit. 12 jours de repos.

— Même usine, Bourgeois Arthur, 36 ans, avenue Hannart, en meulant a reçu un morceau de fonte dans l'œil droit. 10 jours de repos.

ETAT CIVIL DE CROIX. — Publications de mariages. — Entre : Bersoux Edouard, teinturier à Croix, et Houzez Angèle, tisserande à Mouvaux. — Gabriau Joseph, gazier à Croix, et Vande Vesgeringe Mathilde, soigneuse à Roubaix. — Cauchie Fernand, sellier à Roubaix, et Mayor Laure, brodeuse à Croix.

WATTRELOS

OUVREZ L'ŒIL, REPUBLICAINS !

On nous écrit :

Depuis qu'il y a une nouvelle église à Beaulieu la propagande cléricale s'y organise. Tous les moyens sont bons pour embrigader et beaucoup de braves gens sans s'en douter tombent dans les filets de ces racoleurs de consciences.

La raison de ces égarements est que les meneurs ne remontant pas dans les débuts, ils n'arrivent que quand les groupes sont formés, pour en prendre la direction et les faire servir dans leurs manifestations religieuses. C'est ainsi que l'on a vu un certain nombre de membres de l'amicale laïque assister dimanche à la procession comme membres des sociétés de musique et de gymnastique.

Voici comment on a procédé : Pour la société de gymnastique, on a pris comme chef un gymnaste de chez Briffaut et l'on a fait valoir cette raison à ceux qui avaient peur de tomber dans un piège catholique.

Pour la société de musique, on a promis de rester neutres on dit même que la société devait être fondée à l'école; petit à petit on les a converti les principaux et finalement tout le monde est allé à la procession.

C'est ce que l'on cherchait. Le premier pas est fait on va faire de la politique : toutes les sornettes cléricales vont passer dans les oreilles républicaines, dans quelques mois on les fera entrer au patronage que l'on ouvrira à la place de l'église actuelle et aux élections on les conduira à l'urne, comme des moutons.

Républicains et socialistes, ouvrez l'œil, il est grand temps ; la participation aux processions n'est que le premier acte d'une comédie qui se terminera par votre asservissement.

CONTRE LES VERSEMENTS OUVRIERS — L'annonce d'une conférence faite par Guesde sur les retraites ouvrières et les prélèvements opérés sur les salaires avait attiré un grand nombre de citoyens dans la salle Briffaut.

Jules Guesde a, comme il l'avait déjà fait à Roubaix, protesté contre les prélèvements sur les salaires, disant que les patrons volent assez les ouvriers en leur octroyant des salaires de famine sans qu'on commette encore un autre vol en prenant sur leurs salaires pour une retraite que la plupart ne toucheront point.

Le député de la 7e circonscription estime que c'est aux riches, aux riches décédés, que l'on doit demander l'argent nécessaire pour les retraites des travailleurs.

Le citoyen Lebas, conseiller général du canton Ouest, qui prit la parole lui aussi dans cette réunion, pour montrer les tares d'une loi trop hâtivement fabriquée à la veille d'une période électorale.

Il s'est surtout attaqué à l'âge trop élevé où les ouvriers toucheront, ou plutôt ne toucheront pas leurs retraites.

Un ordre du jour réclamant l'abaissement de l'âge et la suppression des versements ouvriers a été voté à l'unanimité.

LES VOLEURS TRAVAILLENT. — Alors que Elodie Vandecastel, cabaretière à la Carluyère, était aux champs, deux individus nommés Léopold Debode, âgé de 22 ans et Raymond Naessens, âgé de 25 ans, tous deux ouvriers agricoles à Estaimpuis, se sont introduit chez elle et ont enlevé divers effets d'habillement parmi lesquels trois blouses de femme, quatre jupons, etc., etc.

Une partie des objets volés a été vendue chez un cabaretier d'Estaimpuis à qui les voleurs déclarèrent qu'ils les avaient acheté à Carluyère.

LAPINS ET PINSON. — On a volé un pinson et des lapins d'une valeur de soixante francs, chez Jean Selle, peigneur, rue du Sartel, 111

CONCOURS DE PINSONS. — Le 14 juillet, de sept à huit heures du matin, auront lieu quinze concours de pinsons :

Bouillerie. — Inscription : estaminet Castelain. — Distribution de prix : Clément Halleumieux.

Beaulieu. — Inscription : estaminet Cyrille Codron. — Distribution de prix : Pierre Houttemane.

Plouys. — Inscription : estaminet Alfred Nys. — Distribution de prix : Henri Carrette.

Grimonpont. — Inscription : estaminet Edouard Delollenaere. — Distribution de prix : Emile Merchier.

Saint-Liévin. — Inscription : estaminet Camille Pauwels. — Distribution de prix : Adolphe David

Rue de Leers. — Inscription : estaminet Henri Renard. — Distribution de prix : Grégoire Cordelagne.

Rue du Beck. — Inscription : estaminet Henri Lagache. — Distribution de prix : Pierre Moreels.

Sartel. — Inscription : estaminet Pierre Parent — Distribution de prix : Henri Jourez.

Rue du Rivage. — Inscription : estaminet Gustave Duquesnoy. — Distribution de prix : Louis Delannoy.

Vieille Place. — Inscription : estaminet Louis Flipot. — Distribution de prix : Paul Duhamel.

Crétinier. — Inscription : estaminet Jules Selembier. — Distribution de prix : Jean-Baptiste Hoorenman.

Touquet. — Inscription : estaminet Henri Dinel — Distribution de prix : Henri Demaynok.

Marlière. — Inscription : estaminet Edouard Coussement. — Distribution de prix : Edmond Hey.

Martinoire. — Inscription : estaminet Veuve Parmentier. — Distribution de prix : Jules Bouchaert.

Sapin Vert. — Inscription : estaminet Jules Vandenbeele. — Distribution de prix : Jules Destailleurs.

Les concours devront avoir lieu dans tous les quartiers, de sept à huit heures du matin ; les primes de vingt francs ne seront accordées qu'aux cabaretiers qui se conformeront à la décision de la commission des fêtes.

WASQUEHAL

PARTI SOCIALISTE. — Le groupe « L'Espérance », de Wasquehal, du P. S. U., se réunira aujourd'hui, à 8 heures du soir. La présence de tous les membres est absolument indispensable.

EN BROUETTANT. — Un ouvrier au service de M. Bruggeman, entrepreneur, I.-B. Prasdé, manœuvre de maçon, 25 ans, demeurant à Croix, s'est foulé la main gauche en brouettant du béton. 8 jours de repos ; docteur Harlet.

EN DESCENDANT D'UNE LOCOMOTIVE. — Un chauffeur de la Compagnie du chemin de fer du Nord, Edmond Guilbert, 33 ans, attaché au dépôt de Tourcoing, a glissé sur le marchepied de sa machine en descendant, à la gare de Croix-Wasquehal.

EN DEMOLISSANT UN ECHAFAUDAGE. — Un ouvrier de « Energie Electrique, Emile Moors, 26 ans, demeurant à Roubaix, était monté sur une échelle pour démolir un échafaudage, quand il glissa et tomba.

LANNOY

LA FETE NATIONALE. — Le 14 juillet sera particulièrement bien fêté à Lannoy. Au programme il y a : Salves d'artillerie, distribution de viande aux indigents, réveil en campagne pour le matin ; et pour l'après-midi : revue, cortège, défilé, fête de gymnastique, jeux populaires et fête aérostatique ; enfin, dans la soirée, concerts par la fanfare municipale l'Orphéon de l'Amicale et les enfants des écoles, fête de nuit, ballet par la société de gymnastique « La Lannoyenne », feu d'artifice, bal public et illuminations générales.

LYS

ARRESTATION SUR MANDAT D'ARRET

Hier matin, les gendarmes ont mis en état d'arrestation à l'usine Page, où il travaillait, le nommé Simon Willecanne, journalier, âgé de vingt-deux ans, domicilié rue Chanzy, sous le coup d'un mandat d'arrêt, signé de M. Delaté, juge d'instruction.

Une plainte avait été portée par les parents de Willecanne, contre ce dernier, pour bris de mobilier et coups à son père.

De plus, le délinquant avait proféré des graves menaces à l'adresse du garde Trenteseaux, venu pour mettre l'ordre.

Willecanne va comparaître devant le tribunal correctionnel.

LES ACCIDENTS. — A la filature Salembier, un homme de peine, Alcide Marissal, 44 ans, est tombé d'une échelle en portant deux seaux d'eau et s'est fait une entorse tibio tarsienne droite.

A la filature Boutemy, Marie Hurtebize, 18 ans, fileuse, s'est blessée à la main droite en travaillant.

Hector Masurel, 14 ans, garçon de machine, a eu la main gauche écrasée entre deux organes de son métier.

Angèle Broutéorens, 16 ans, doubleuse, a eu le pied gauche contusionné au cours de son travail.

Tous ont reçu les soins du docteur Parmentier qui leur a ordonné de 10 à 20 jours de repos.

ETAT CIVIL DE LYS. — *Publication de mariage.* — Jean Quesnez, tisserand et Hermance Goubet, coupeuse.

HEM

ETAT CIVIL D'HEM. — *Publications de mariages.* — Bocquet Jean Louis, teinturier et Robert Clémence, sans profession. — Jean Quesnez, tisserand et Hermance Goubet, coupeuse.

ASCQ

ETAT CIVIL D'ASCQ. — *Naissance.* — Courrier Marie Louise, rue Marceau.

CYSOING

LES ACCIDENTS. — Louis Durieu, commis, chez M. Wasier, de Franc, brasseur, s'est enfoncé un morceau de cercle dans la main en maniant un tonneau.

Louis Lelièvre, tisserand, 66 ans, est tombé d'un métier à l'usine Dubar-Decleroq et s'est fracturé trois côtes.

Les deux blessés ont reçu les soins du docteur Meurisse.

ETAT CIVIL DE CYSOING. — *Naissance.* — Madeleine Masse, rue de Tournai.

Champagne garanti pur
J. FONTAINE FILS
Viticulteur et Négociant à Epernay
Toujours les plus HAUTES RECOMPENSES
Dégustation à Luna-Park Exposition de Roubaix

GAZETTE TOURQUENNOISE

EN CHARGEANT UNE BALLE

M. Abel Dubois, 47 ans, rue de Valmy, domestique chez M. Jules Petit, rue de la Croix-Rouge, en chargeant une balle est tombé à la renverse sur une caisse. Il en est résulté une fracture de plusieurs côtes. Le blessé devra subir un repos de 30 jours.

LA MAIN ENTRAINEE

Un monteur, Paul Lebeau, 29 ans, a eu la main gauche prise entre des rouleaux et une pièce de fer qu'il poussait. Les phalanges des médius et annulaire droits furent écrasés.

Le docteur Vermersch a prescrit au blessé un mois de repos

CONCERT PUBLIC

L'Harmonie « La Fraternelle » donnera, le dimanche 2 juillet, à 5 heures, un concert sur le kiosque de la place Thiers.

AMICALE DE LA CROIX ROUGE

L'Amicale rappelle à ses membres l'excursion en Hollande des 30 et 31 juillet, annoncée dans son dernier bulletin. La commission recevra les inscriptions dimanche prochain 2 juillet, de 10 heures à midi, à l'Ecole de la rue de la Potente. Prix du voyage : 15 fr. 25 pour les membres de l'Amicale, et 17 fr. 25 pour leurs parents et amis; ces prix comprennent le voyage, les repas et le coucher.

Dimanches 2 et 9 juillet, continuation du concours de tir réservé aux membres de l'Amicale.

REUNION DE LA COMMISSION SANITAIRE

La Commission sanitaire de la 4e circonscription de l'arrondissement de Lille s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville, aujourd'hui vendredi, à 3 heures de l'après-midi, sous la présidence de M. Emile Lecomte, adjoint.

Au cours de la réunion, la Commission a procédé à l'examen de plusieurs affaires, entr'autres le dossier d'une demande faite par la ville d'Hallum de faire procéder à la construction d'un aqueduc dans les rues de Varna et de la Lys. Un avis favorable a été donné à ce projet.

Elle a délégué deux de ses membres à l'effet de procéder à une enquête sur place au sujet d'une réclamation présentée par un habitant de Marcq-en-Baroeul concernant l'insalubrité d'un groupe d'habitations de cette commune.

ETAT-CIVIL
de TOURCOING du 30 juin 1911

Naissances. — Léon Clerson, rue Nationale, 122. — Zoé Demeyère, rue Nationale, 122. — Marie Dujardin, boulevard Gambetta, 11. — Roland Looquet, rue de l'Amidonnerie, 36.

Décès. — Marie Deroulez, 83 ans, sans profession, rue de la Prairie, 15. — Adèle Wolfcaries, 77 ans, sans profession, rue Desurmont, 53.

LILLE

Au Conseil de Préfecture

L'accident du pont de la Citadelle

Il y a deux ans environ, lors des travaux de réfection exécutés par M. Quille, entrepreneur à Merville, aux écluses du Pont de la Citadelle à Lille, un jeune homme de quatorze ans, nommé Ducatel, qui assistait en curieux à ces travaux fut blessé par la chute d'une chèvre.

Le père du jeune homme intenta un procès à l'entrepreneur en lui demandant 1200 francs de dommages-intérêts.

Un médecin légiste, M. le docteur Patoir, fut commis pour examiner le gamin. Il constata que ce dernier souffrait de troubles cérébraux causés par une blessure à la tête et que de plus il avait un doigt fracturé.

Un expert nommé à l'effet d'établir les responsabilités de cet accident les fit retomber sur l'entrepreneur.

Au cours de l'audience d'hier du Conseil de Préfecture, M. Ducatel, présenta sa requête.

Au nom de l'entrepreneur, M. Rajat déclara trouver exagérée les dommages-intérêts demandés.

Le conseil a mis l'affaire en délibéré.

L'administration des P. T. T. contre la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing

Nous avons relaté il y a quinze jours, les détails du procès engagé par l'administration des P. T. T. contre la compagnie des tramways électriques de Roubaix-Tourcoing, pour dommages causés par des phénomènes électriques.

Le conseil de préfecture avait mis l'affaire en délibéré. Hier, il a renvoyé cette affaire en ordonnant un supplément d'expertise.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

MARCQ-EN-BAROEUL

POUR LA MUSIQUE. — Dans le but de vulgariser l'art musical au Pont, M. Paul Lion, le musicien bien connu, prévient les jeunes gens désireux de suivre le cours de solfège et instruments, qu'ils peuvent se faire inscrire, rue Traversière, estaminet Roussel, où une salle leur sera réservée.

Une dizaine d'adhésions ayant déjà été recueillies, la première répétition aura lieu la semaine prochaine.

ELLE IMPLORAIT LA MORT

Voici le récit d'une dame dont la vie était devenue intolérable jusqu'au moment où ses souffrances furent bannies une fois pour toutes par le remède infaillible pour l'estomac et le foie, la Tisane américaine des Shakers.

« Je dois la vie, dit-elle, à la Tisane américaine des Shakers, et c'est en toute sincérité que j'en reconnais les merveilleux effets. J'étais lasse de prendre des médicaments qui ne parvenaient à opérer aucun changement dans mon état.

« Je dépérissais tous les jours, et mon estomac semblait être en feu ; je ne pouvais digérer aucune nourriture, pas même le lait. J'avais des étourdissements, ma vue devenait faible et trouble et il m'était impossible de dormir.

« Cet intolérable état de choses semblait s'aggraver de jour en jour et je souffrais tellement que j'implorais la mort. Toutefois, la Tisane américaine des Shakers a réussi après que tous les autres médicaments avaient échoué. Il y a environ dix ans de cela, et je conserve toujours la santé et la vigueur en prenant au printemps un flacon de la Tisane.

« En me voyant travailler aux champs on ne se figurerait jamais que j'ai 70 ans révolus. » Mme Vve Plagnes, à Sebrazac (Aveyron).

Comme remède pour les mauvaises digestions, les douleurs après les repas, les insomnies et le manque de forces, rien n'est aussi efficace que la Tisane américaine des Shakers. Elle a guéri des milliers de malades et vous guérira aussi. Faites-en l'essai ! Demandez à M. Fanyau, pharmacien à Lille, sa brochure gratuite.

FRELINGHIEN

Capture d'une auto fraudeuse

COUPS DE FEU. — SAISIE DE 800 KILOS DE TABAC

Vendredi, vers une heure du matin, une automobile non éclairée, franchissait à toute vitesse, le pont de Frelinghien, brûlant le bureau des douanes, puis se dirigeait vers le hameau de la Croix-au-Bois.

Des douaniers, prévenus par les coups de revolvers de leurs collègues de Frelinghien, tirèrent encore sur elle, sans réussir à l'arrêter, et l'auto fila à toute vitesse vers le passage à niveau de Lambersart.

A la croisade de Verlinghem, le sous brigadier Parade, et le préposé Bousquet se mirent au travers de la route.

L'auto ralentit, et le conducteur donna le nom d'un automobiliste de Prémesque.

Au moment où le douanier Bousquet montait sur le marchepied de la voiture deux coups de revolver furent tirés sur lui, mais ne l'atteignirent pas, et l'auto fut relancée sur la route. Mais elle vint heurter sur un tas de cailloux.

Les deux fraudeurs qui occupaient la voiture, sautèrent à terre et s'enfuirent. Ils ne purent être repoints.

L'automobile, une quarante chevaux, double phaéton, blindée et armée d'un puissant éperon en fer, contenait 800 kilos de tabac de Moravie. Elle ne portait naturellement aucune indication de propriétaire.

Le capitaine Santier et le lieutenant Meilier ont rédigé le procès verbal de prise.

Sucre Delerue
est le MEILLEUR et le plus PUR.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

SAINT-MARTIN

UN ENFANT RENVERSE PAR UN AUTO

C'était jour de fête. Plusieurs baraques étaient installées sur la place de Saint-Martin-Rivière, et de nombreux enfants jouaient aux sauteurs ou regardaient les jeux et attractions. A un moment une automobile conduite par M. Leleur-Bleuse, de Saint-Souplet, arriva. Elle allait assez vite, comme il y avait un virage, le conducteur ne put apercevoir un groupe formé par plusieurs garçonnets. Le virage terminé, le chauffeur ayant vu le danger trompa, mais il était trop tard.

Les enfants se garèrent, pendant qu'un courageux citoyen, M. Bellavoine Jules, en écartait quelques-uns. Malheureusement, un garçonnet, le jeune Herbet Eloi, âgé de 6 ans 1/2, ne put éviter le choc de l'automobile. L'avant de la voiture le renversa.

Relevé immédiatement, il fut transporté chez le curé de Saint-Martin où il reçut les premiers soins. Une fracture de la cuisse gauche a été constatée.

La gendarmerie procède à une enquête afin d'établir les responsabilités.

PAS-DE-CALAIS

Lens

LA XXme FETE FEDERALE DE TIR

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche, 2 juillet, à partir de neuf heures du matin, que s'ouvrira, au stand de la société l' « Avenir de Lens », 41, rue de Douai, la belle épreuve de tir organisée par l'Association Fédérale des Sociétés du Nord et du Pas-de-Calais.

Ce concours se continuera les 9, 14, 15 et 16 juillet.

Un succès très vif semble réservé à cette fête si parfaitement organisée. Son retentissement dans la région du Nord est considérable, comme l'affirme péremptoirement le grand nombre d'adhésions reçues.

Les nombreux tireurs que représentent les sociétés affiliées sont un indice certain de la réussite de cette fête ; aussi, le Comité organisateur travaille-t-il sans relâche, ne ménageant aucune démarche utile, s'efforçant par tous les moyens en son pouvoir de réaliser une œuvre impeccable. Nous rappelons également que les prix sont beaux et nombreux, que deux prix par trois tireurs seront accordés aux membres adultes des sociétés affiliées et un prix par deux tireurs pour les sociétés scolaires.

Le concours gratuit pour dames des sociétaires affiliés à la Fédération sera également doté d'un grand nombre de prix.

Le concours libre où tous les tireurs sans exception (affiliés ou non) avec 1.000 francs en espèces, divisés en soixante prix, ouvert depuis le 18 juin, reçoit journellement un accueil favorable. Le 30 juillet sera le dernier jour de cette belle manifestation sportive.

Cette journée comprendra : réception, banquet, distribution des récompenses et fête de nuit.

CHEZ LES CHEMINOTS. — Une réunion de comité, aura lieu le dimanche 2 juillet, à dix heures du matin, salle « Au Punch », à l'Alcazar, 28, rue Gambetta.

Ordre du jour. — 1. Compte rendu du délégué au Comité de réseau, à Amiens. — 2. Disposition à prendre pour les réintégrations — 3. Nomination du délégué au Congrès National qui aura lieu les 2, 3, 4, 5 et 6 août 1911, salle de la Belvilloise, 23, rue Boyez. — 4. Choix de la date de l'Assemblée générale. — 5. Questions diverses.

LIEVIN

UN MAUVAIS PERE. — Sur la plainte de voisins qui accusent François Ringeval, graisseur à la fosse numéro 5, demeurant rue Louis-Blanc, 5, de se livrer à des sévices graves sur sa fillette, âgée de 4 ans, M. Kieffer, commissaire de police, a, après enquête, retiré l'enfant du domicile paternel pour la confier à Mme Clara Bouton, en attendant la décision du parquet.

La pauvre petite porte sur les reins, les cuisses et les bras de nombreuses ecchymoses, traces des coups qu'elle reçoit tous les jours.

M. le docteur Duquesnoy a été commis pour visiter la jeune Raymonde Ringeval et faire toutes constatations utiles.

Ajoutons que la femme de Ringeval a quitté le domicile conjugal depuis plusieurs mois déjà.

ACCIDENTS

Aux mines de Liévin, Trottein Laurent, 31 ans, accrocheur, demeurant à Liévin, rue Victor-Hugo, s'est fait une entorse au pied droit en voulant monter dans la guérite d'un wagon à frein, son pied ayant porté à faux.

Au fond du numéro 5, Viard Edmond, 15 ans et demi, machiniste, demeurant à Angres, s'est blessé au genou en venant chercher du feu à l'accrochage, son genou s'étant heurté à une berline.

— Lécaille Louis, 36 ans, demeurant à Calonne, a eu le pied gauche contusionné par la chute d'un caillou.

— Chantiers Colin, aux 94 maisons, Finet Emile, maçon, 20 ans, demeurant à Marœuil, est tombé d'une échelle en transportant des briques et s'est fait une entorse au poignet droit.

A LA MAIRIE. — La commission administrative du bureau de bienfaisance se réunira samedi 1er juillet, à 6 heures du soir.

BRIS DE VITRE. — A l'estaminet Allender, rue de Lens, Caboche Clément eut une altercation avec le cabaretier. En sortant, Caboche a brisé un grand carreau d'une valeur de 3 francs.

Le cabaretier a porté plainte à la gendar